REPUBLIQUE DU BENIN

==@@@==

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

==@@@==

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

==@@@==

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

==@@@==

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION (DSLC)

==@@@==

MÉMOIRE DE MAÎTRISE

Option : Didactique des langues

Thème

Anthroponyme fon : message véhiculé par les noms de personnes en milieu fon et la question de la valorisation de la culture

Présenté par :

Pierrette Mahougnon ZINDJO

Sous la Direction de :

Akanni Mamoud IGUE

Professeur-Titulaire des Universités africaines

FLASH/UAC

Année académique : 2O12-2O13

Sommaire

Sommaire.....i
Dédicace.....ii
Remerciements.....iii
INTRODUCTION.....1

***CHAPITRE 1 : GENERALITES*.....4**
1.1.Cadre d'étude.....5
1-2 Situation géographique.....7
1-3 Situation religieuse.....9
1-4 Clarification conceptuelle.....11
1-5 Problématique.....12
1-6 Méthodologie.....13

CHAPITRE2 : Intégration sociale.....15
2-1 Les étapes d'imposition du nom.....16
2-2 Attribution du nom.....18
2-3 Plusieurs noms pour un enfant.....19

***CHAPITRE 3 : Analyse sociolinguistique du nom*.....21**
3-1 Définition du nom.....22
3-2 Contenu sémantique des noms fon.....27
Chapitre 4 : Nomenclature des anthroponymes.....32
4-1 Le nom dans la société.....33
4-2 Nomenclature des noms.....35
4-3 Les noms béninois en voie de disparition.....51

Conclusion générale.....54
BIBLIOGRAPHIE ;.....56
TABLES DES MATIERS.....60
***ANNEXE*.....582**

Dédicace

A la mémoire de celle à qui je dois tout, à toi maman Clotilde Alougba AHOUANDJINOU, mère généreuse et attentive, toujours aux soins de tes enfants. Tu aurais bien voulu partager cet évènement avec moi, mais la volonté divine en a décidé autrement. Ce travail est le fruit du couronnement de l'attention particulière que tu as toujours manifestée à l'égard de tes enfants. Merci maman chérie !

Remerciements

La réalisation de ce travail a été possible grâce à la volonté divine et à l'esprit d'ouverture de certaines personnes. Que celles-ci reçoivent à travers l'aboutissement de ce travail l'assurance de mes profondes et sincères reconnaissances. Il s'agit de :

- M. Akanni IGUE professeur titulaires des universités africaines qui, fort de ses multiples préoccupations, a accepté de diriger nos recherches. Puisse Dieu le combler de toute sa bénédiction ;
- Albert Bienvenu AKOHA, GBAGUIDI Julien, SAMBIENI, qui m'ont aidés à réunir la documentation nécessaire ;
- tous les Enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication (DSLC) de l'Université d'Abomey- Calavi (UAC) qui ont œuvré à ma formation académique ;
- Anselme DEGUENON qui m'a beaucoup aidée dans les recherches documentaires ;
- mes cousins, cousines et amis qui m'ont soutenu de quelque manière que ce soit ;
- David AHONDOKPE qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ce travail ;
- tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail. Que Dieu tout puissant vous le rende au centuple ;

A vous tous, merci !

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Autres types d'appellation d'un être humain.

Tableau n°2 : Les noms hebdomadaires.

INTRODUCTION

La culture est ce qui reste à l'homme lorsqu'il a tout oublié. Elle permet de valoriser les ressources humaines et matérielles que recèlent un pays ou une communauté. Elle a un champ de compétence diversifié et varié qu'on ne saurait occulter en l'occurrence son aspect nominatif objet de notre étude. Amadou AMPATE BA disait : « La beauté d'un tapis vient de la variété de ses couleurs. Ainsi va-t-il de l'humanité ».

Le « nom » se définit de diverses manières. Selon Jean DUBOIS, le nom est défini comme un mot par lequel on désigne les êtres animés. Pour le Petit Larousse 1994, le nom est un mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose et à les distinguer des êtres de même espèces. Plusieurs études ont été réalisées sur les cultures fon, mais elles n'ont pas mis l'accent sur les messages véhiculés par ces noms et peu ont abordé l'impact du nom sur la personne humaine. De plus, aucune disposition n'a été prise aux fins de permettre à la population de distinguer les noms appropriés et ceux qui pourraient éventuellement porter malheur aux porteurs. Dans notre travail, nous allons nous cantonner aux noms de personnes, c'est-à-dire leur signification, les circonstances de leur attribution, leur nomenclature et leur fonction sociale en milieu fon.

Malgré leur diversité, les différentes cultures sont définies par les composantes suivantes : la langue, la religion, l'art, l'organisation socio-politique, la vie économique… La langue occupe une place de choix dans la culture des peuples tout en leur servant un moyen de communication. Ainsi les peuples soucieux de leur développement mettent un accent sur la promotion de leur langue nationale. Cependant au Bénin, ce souci n'est pas encore partagé par certaines couches sociales qui privilégient la langue du colonisateur « le français » aux langues nationales. Force est de remarquer que dans les pays à économie dominée comme le Bénin, on continue de faire un mimétisme culturel en banalisant ou

négligeant les éléments de notre culturel notamment les langues nationales. Les noms endogènes sont de ce fait insuffisamment attribués aux enfants. Nous avons remarqué que l'usage quotidien des noms endogènes fait place à celui des noms étrangers. De nombreux enfants portent aujourd'hui des noms n'ayant aucune connotation des valeurs culturelles ou sociologiques de leurs milieux de vie. Cette situation a pour conséquence la disparition progressive des prénoms endogènes menaçant ainsi, l'équilibre ne notre patrimoine culturel. Certains fon témoignent d'un mépris profond pour les noms endogènes qui sont doués d'une vertu évocatrice appréciable. Face à cette situation nous avons décidé d'apporter notre contribution à la promotion des valeurs endogènes du Bénin à travers l'étude du thème : « Anthroponyme fon : message véhiculé par les noms de personnes en milieu fon et la question de la valorisation de la culture ».

Les questions d'anthroponyme sont communes à toutes les communautés et s'inscrivent au cœur des questions linguistiques. Nous nous intéresserons dans notre travail à tout vocable servant à désigner une personne en milieu fon.

Dans certaines régions du monde, le nom individuel n'a pas de sens précis ou bien il a perdu ce sens. Mais dans la plupart des sociétés africaines, au Bénin et particulièrement chez les fon, le nom a une grande signification. Ce n'est pas pour rien, ni un hasard qu'on attribue tel ou tel nom à un enfant. Ainsi, lorsqu'on met un enfant au monde, on lui attribue un nom qu'il porte toute sa vie, sauf dans quelques cas. Et rien qu'à entendre ce dernier, on pourrait déjà avoir une idée sur les circonstances de sa venue au monde. Cette étude permettra de montrer la valeur de nos noms sans ignorer la portée des messages qu'ils véhiculent tout en étant un moyen de valorisation de notre culture.

Dans le premier chapitre nous allons définir le cadre théorique, présenter la problématique, la revue de littérature et la démarche méthodologique. Le deuxième chapitre est consocré aux différentes étapes d'imposition du nom et la pluralité du nom chez un enfant. Le troisième chapitre permet l'analyse

sociolinguistique du nom et le dernier chapitre aborde la nomenclature des anthroponymes.

CHAPITRE 1 : GENERALITES

1.1. Cadre d'étude

Le nom joue un grand rôle dans la vie de l'homme. C'est la raison pour la laquelle, il est primordial de ne donner des noms fantaisistes aux enfants car ils peuvent jouer sur leur destin. Ce qui amène Montilus à dire : « le nom « nyi» est l'homme individuel dans sa relation avec la communauté environnante engagée elle aussi dans l'histoire et dans le devenir. C'est la signification de soi pour soi et pour les autres ». Pensée approuvée par la célèbre chanteuse Angélique KIDJO qui, lors d'une interview affirme : « ce n'est que par le nom qu'un enfant appartient à une famille, un pays, une nation ». De plus par le nom l'individu intègre, se conforme aux normes d'une société afin de pouvoir bénéficier des privilèges de ces dernières. L'aire culturelle fon consiste le cadre de notre étude. Elle comprend tout d'abord la commune d'Abomey et les communes environnantes telles que : Agbangnizoun Za-Kpota, Djidja, une partie de la commune d'Allada, une partie de la commune de Ouidah. Ces populations ont en commun, la culture héritée du royaume de Dahomey. Caractérisée surtout par l'usage de la langue « fɔngbé ».

1-1-1Situation historique

Selon les historiens, l'appellation « fon » remonterait aux débuts du royaume d'Abomey vers 1960.

Le Hérissé a rapproché « fon » de l'arbre « fɔntin ». Il le définit comme un arbre dur « au fruit couronné ». Le « fɔntin » est un arbre peu résistant. Ces branches se cassent vite et ces fruits sont noirs. On le retrouvait d'habitude en abondance dans les régions habitées par les populations « Zannu ». Les « fɔnnu » sont généralement de teint noir. Selon l'histoire, Cette particularité de couleur de la peau est du à l'usage de ce fruit. A « Agbomɛ », On aime insister sur la clarté de teint de la peau des rois. Clarté qu'on oppose à la noirceur particulière des « fɔnnu ». Dire de quelqu'un qu'il est « fɔnnu » signifie qu'il vit loin de la

capitale, qu'il n'est pas citadin. « C'est l'homme de la terre, le paysan peureux que la lumière de la civilisation d' « Agbomɛ » n'a pas touché dit-on de ce rustre.

Mais d'après la légende, « Agbomɛ » fut créé par la fille du roi de Tado, une yoruba qui, venue chercher de l'eau dans la forêt, a rencontré l'esprit léopard. De leur union naquit « Agasu », ancêtre de tous les Fon. Les descendants d' « Agasu » fondèrent la ville sainte d'Allada. Vers 1600, trois de ses fils se disputèrent le trône. L'aîné l'emporta et les deux autres partirent fonder leurs royaumes, l'un sur la côte à Ajase-Ipo (l'actuelle Porto-Novo), l'autre à « Agbomɛ ». En 1970, les français établirent une base de traite des esclaves sur les côtes, à Ouidah. Le royaume d'Abomey devint bientôt une puissance des esclaves de la côte des esclaves, dotée d'une armée efficace, d'une monnaie le cauris et faisant un commerce important. En 1724, les Fon conquirent Allada, puis se frayèrent un accès jusqu'à l'océan Atlantique. Les divinités yoruba, d'ajà connues des Fon, furent réunis à celle des esprits locaux ewe et fon.

La langue parlée est le « fɔn-gbe » mais suite à la colonisation les fons parlent également le français, langue officielle du Bénin. Issus de la tradition orale, les proverbes, les légendes et les contes figurent parmi les formes d'expressions les plus populaires de la culture et des valeurs traditionnelles des Fons. Plusieurs grands noms de la littérature béninoise francophone sont d'origine Fons. En matière d'art, une grande partie des œuvres, telles que les tissus, les autels ou les statuts, sont liés à la cour et à la figure du souverain. Il s'agit du roi Guézo qui a règné de 1818 à 1858. Période à la cour de laquelle le royaume de Dahomey connait son apogée. Il s'était principalement enrichi par le commerce des esclaves, capturés et vendus aux blancs sur le côte connu sous le nom de « Côte des Esclaves ».

En effet, c'est un ancien parler Aja (ajagbe) que les fondateurs du royaume utilisaient pour se communiquer quand ils arrivèrent sur le plateau. Les traces de

cette langue se retrouvent aujourd'hui dans les régions d'Aguna, de Tado, etc. Pour utiliser ceux qu'ils ont conquis, le maîtres étant charbonnier chez lui le dit-on, les esclaves conquis sont contraints de parler la langue de leurs maitres à savoir « fɔngbe ».

L'extension par la suite du royaume « Danxomɛ » et son administration fortement centralisée ont considérablement eu d'influence sur l'usage des langues des terres conquises. Ainsi, par les conquêtes et les émigrations, les Fon occupent aujourd'hui une grande aire géographique.

1-2 Situation géographique

Le royaume du Dahomey aujourd'hui république du Bénin, se situait à l'Ouest par le Togo et à l'Est par le Nigéria. Les fons (ou « fɔnnou » souvent dénommés Dahoméens à l'époque coloniale) constituent un important groupe ethnolinguistique de plus de trois millions de personnes en Afrique de l'Ouest. Outre les Fon proprement dits surtout présents dans le centre et le Sud du Bénin où ils sont majoritaires, il existe de nombreux sous-groupe établis notamment au Togo dans la région d'Atakpamè, au Nigéria et au Ghana.

Au Bénin, ils constituent un groupe socioculturel de la République du Bénin et habitent surtout les départements d'Atlantique, du Zou… et constituent nettement le groupe le plus nombreux, avec 39,2% de la population selon le recensement de 2002. Ils parlent une langue appelée « fɔn-gbe » qui est apparentée à la langue Maxi et à la langue Ewe toutes deux bien connues dans la littérature.

La langue du territoire des Fons a engendré une diversité du parler Fon. En effet, les parlers Fons diffèrent, parfois de façon profonde, d'une région à une autre. Néanmoins, le Fon d'Abomey demeure la référence.

Les récentes recherches effectuées par la C.N.L sur les langues nationales du Bénin classent le Fon dans le sous-groupe « Gbe ». Celui-ci appartient avec le sous-groupe « Ede » au groupe linguistique « Kwa », et comprend toutes les langues qui désignent la langue par « Gbe » : Aja-gbe, Ayizo-gbe, Fon-gbe, Gun-gbe, Saxwè-gbe, Maxi-gbe, Waci-gbe, Toli-gbe, Tofin-gbe , Xwela-gbe, Gen-gbe, etc …

Le territoire fon est aujourd'hui réparti sur les provinces du centre et du Sud. Selon un compte-rendu de la C.N.L., le « fɔngbe » est aujourd'hui parlé dans :

-La province du zou surtout le territoire des districts de « gbɔxikɔn », zogbodomè, za-kpota, « agbomɛ », agbanlinzun, wenxi, kovè.

-les districts de jija (sauf dans la commune d'Agamè), Zandjannado (sauf dans le village de Agonli-xwegbo où se parle aussi le ede-yoruba), Savalou (sauf dans les villages de Ceti, Dumè, Jaloku, Odo-agbon)

-les communes de Laminu et Gbanlin et dans les villages de Wèsè, Adugu, Lakoko, Zogbaganwu, Jègbe et tous les districts ruraux de Wèsè.

-La province de l'Atlantique :

*Dans la ville de Ouidah (district rural de Ouidah)

*Dans la commune rurale d'Agbomè-Calavi à Godomè, Akasato, à Zinvie, dans le district rural d'Agbomè-Calavi.

*Dans les villages de Hinvi-axito, Loto-denu.

*Dans la commune rurale d'Atogon et dans la commune urbaine d'Allada, du district rural d'Allada.

*Dans les villages de Wawata et de Zunto-hun sogodo dans la commune rurale de Tangbo-jevie du district rural de Zè.

-La province de l'Ouémé :

*Dans la commune rurale de l'Ewé et dans les villages de Vèji, kpanku, Gangnigon et Atakplamè, tous du district de ketu.

- La province du Mono :

*Dans les villages de Tanjiet de Zali, dans le district de Lalo.

*Dans les communes rurales de Ci-axomaadegbe et Ci-axojanko dans le district rural delalo.

*Dans les villages de Fonkomè et de Dekanji (entre famille et surtout entre vieux)

* Dans les villages de Mademè, de Axogbèya, de Daji, de Klosou, Agblali, Kplaka-tagon, de jixami, de la commune rurale d'Axogbeya

* Dans les villages de Lanta et de Dékanji de la commune rurale de Lanta

* Dans les villages de Agbodonhwi et de Hlonhlonmitonwu le commune rurale de Klwikanmè.

1-3 Situation religieuse

Le mot de la langue fon le plus connu sur le plan international est « Vodun » (Vaudou) qui signifie « divinité »

Chez les fon, les croyances traditionnelles restent vivaces notamment sous la forme du « Vodun » signifiant encore « mystère » en langue fongbé. Un culte animiste polytéréiste mêlé d'éléments du rite que les esclaves fon ou ewe introduisirent en Haïti au cour duquel musiques et danses sont étroitement associées à cette pratique.

Les Fon ont adopté les vodun (corruption du mot yoruba signifiant dieu). Ils ont été exportés au Brésil et en Haïti en même temps que les esclaves dont le

commerce a été pratiqués sur une grande échelle pendant plus de deux siècles. D'abord affirmation d'un monde surnaturel, le « vodun » est constitué par une série de procédures diverses permettant d'entrer en relation avec le monde de l'au-delà. Les membres du « vodun » demandent à leur religion une efficacité directe dans ce monde-ci et une garantie dans l'au-delà.

Au sommet du panthéon dahoméen, règne « Mawu », dieu suprême entouré de dieux apparentés, groupés en un panthéon parfois hiérarchisé. Aux grands dieux de la nature, s'ajoutent une multitude d'êtres divinisés à savoir ancêtre des clans, monstres et fétiches de lignées royales, dieux des tribus soumis ayant été assimilés ou même achetés, comme le serpent de Ouidah.

Nous avons le « bociɔ » qui est une statue fabriquée par le forgeron du village qui sculpte le tronc de l'arbre. Placé à l'entrée du village ou de la maison, le « bociɔ » protège ses habitants en éloignant les rôdeurs et les revenants. Il est donc vu par l'ensemble de la communauté, contrairement à bon nombre de statues d'ancêtres qui ne sont pas « collectives ». La qualité de l'œuvre varie en fonction du talent de son auteur.

Notons qu'à l'exception de « Mawu », le créateur, tous les dieux sont représentés par des « fétiches » ; pierres plantes, bases, pièces de fer, statues anthropomorphes, bâtons en bois, monticules de terre, etc. A l'entrée de chaque agglomération, on trouve des « vodun » érigés en terre de barre, les yeux faits de cauris et fréquemment pourvus d'attributs virils. Le « Lɛgba » joue les intermédiaires et est représenté par un bâton plus ou moins finement sculpté que l'on plante dans le sol. « Hɛbioso » (« cango » en yoruba) est le dieu du tonnerre, « Sakpata », celui de la variole et celui de la guerre. Tous ont encore leurs sanctuaires et leurs couvents dans les villes et villages de Togo, du Dahomey et de l'ouest du Nigéria. Dans certaines régions, les cases sont étayées par soubassement de statuettes en argile représentant les « lɛgba » protecteurs de

la maison, qui reçoivent des libations quotidiennes. Au milieu de la cour, se dresse le « xweli » qui assure la cohésion de la maison, ou encore la case des petits parasols en fer forgés représentant les ancêtres défunts. Les fidèles ont le devoir de nourrir le dieu par des sacrifices et des offrandes aux fins de le rendre efficace dans ces entreprises.

1-4 Clarification conceptuelle

Anthroponyme : Selon Jean Dubois, l'anthroponymie est « la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personnes. Elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques !

Selon le dictionnaire universel, c'est l'étude des noms de personnes.

Le petit Robert le définit comme : « un mot ou un groupe de mots servant à désigner un individu et à le distinguer de la même espèce.[1]Dans notre travail, il s'agit des noms par lesquels on désigne une personne en milieu fon.

Nom : selon le Petit Robert, c'est un mot ou groupe de mots servant à désigner un individu et à le distinguer des êtres de la même espèce. Le nom dans notre travail fait allusion à tout vocable pouvant désigner une personne en milieu fon.

Fon : selon le Petit Robert, c'est un groupe socioculturel qu'on retrouve dans les régions du centre du Bénin à savoir par exemple Abomey, Djidja, Bohicon etc.

Message : selon le petit robert, le message se définit comme suit : charger de dire, de transmettre quelque chose. Dans notre travail, nous allons nous limiter à la signification des noms et leur influence sur ceux qui les portent.

Valorisation : fait de valoriser, d'exploiter. Fait de conférer une valeur plus grande à (quelque chose, quelqu'un).

[1] Le Robet quotidien, Dictionnaire pratique de la langue française

Valeur : ce en quoi une personne est digne d'estime (quant aux qualités que l'on souhaite à l'homme dans le domaine moral, intellectuel, professionnnel). Ici, c'est l'ensemble de nos habitudes, l'héritage reçu de nos ancêtres.

Culture : ensemble des aspects intellectuels propres à une civilisation, une nation. Ensemble de formes acquises de comportement dans les sociétés humaines. Dans notre travail, il s'agit de l'ensemble des valeurs laissées par nos ancêtres.

Culturel : qui est relatif à la culture, à la civilsation dans ses aspects intellectuels. Relatif aux formes acquises de comportements, et non pas à l'hérédité biologique.

1-5 Problématique

De multiples questions nous sont venues à l'esprit et nous avons fini par formuler une à savoir : « Quelle est la place des noms endogènes dans la valorisation de la culture ?

Pour mener à bien notre recherche nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Les noms endogènes auraient une portée sur la vie sociale de leurs porteurs.
- L'attribution des noms endogènes serait accompagnée de cérémonie culturelle.
- Les noms endogènes en milieu fon véhiculeraient un message.

Nous nous sommes alors fixés plusieurs objectifs…

- En prélude, cette étude vise à mettre en évidence les richesses dont regroupent les noms endogènes en milieu fon pour donner à la population l'envie d'attribuer à leurs enfants des noms endogènes.

- Ensuite à sensibiliser la population de l'importance des noms endogènes dans la vie sociale afin de les dérouter des noms qui après, ont de conséquences négatives sur la vie de leurs enfants.
- Enfin la promotion des valeurs culturelles pour un changement de comportement de la part de la population.

1-6 Méthodologie

La démarche méthodologique comporte deux phases :

- La collecte des informations
- Le traitement des données

1-6-1- La collecte des informations

Elle s'est déroulée en deux grandes étapes.

- La recherche documentaire
- L'entretien avec des personnes ressources

1-6-1-1- La recherche documentaire

Elle a eu lieu à la bibliothèque de l'UAC, la bibliothèque du département de la FLASH, INSTITUT FRANCAIS (Centre Culturelle Française) au CENALA (Centre National de Langue Appliquée) la bibliothèque de l'ENAM et l'Internet.

En matière d'anthroponyme fon, plus précisément des messages véhiculés par les noms de personnes fon, nous avons pu consulter quelques ouvrages généraux et des ouvrages spécifiques (voir bibliographique sommaire).

- Entretien avec des personnes ressources

L'entretien a été fait avec une cinquantaine de personnes ressources identifiées et vivantes dans les régions d'Abomey, d'Agonlin et de Porto-Novo sur la base d'un guide d'entretien (voir référenciel en annexe) a été fait. Ces entretiens nous ont permis de recenser les noms donnés en milieu fon, les circonstances de leur

attribution les rituels de leur imposition, leur signification sociologique, les messages qu'ils véhiculent.

1-6-2- Traitement des informations

Les informations collectées ont été regroupées en trois rubriques

- Contenu sémantique du nom
- Portée sociologique du nom
- Regroupement des informations qui nous a permis de retenir des éléments pertinents que nous avons consignés dans notre travail

L'analyse des résultats nous ont permis de faire quelques suggestions.

CHAPITRE2 : Intégration sociale

qui fera qu'il se tienne debout. Mais à quel moment donne-t-on un nom à un enfant ?

2-1-1 Les rites d'initiation

Dans la culture fon, les cérémonies de sortie sont très importantes et s'inscrivent dans le domaine des traditions. Ainsi, la réussite dans la vie de l'homme est déterminée par le rapport que l'homme entretient avec la nature et les divinités auxquelles sont liés ses ancêtres.

2-1-2 Les rituels d'imposition du nom

La cérémonie d'imposition du nom nécessite d'autres cérémonies non négligeables. A ce propos, selon Perpétue MEVO on a :

- **La cérémonie de : « Vidétɔn »**

Le huitième jour, le quinzième ou le vingtième jour après la naissance, selon chaque collectivité, les membres de la famille tendent un rameau à l'entrée de la chambre où vit le nouveau né. L'enfant pour la première fois franchit le seuil de la chambre qui la vu naître. On le fait coucher dehors sur une natte. Une réception est organisée à cet effet, signe de la joie qui anime la famille et c'est au cours de cette dernière que le père dit le nom à donner à l'enfant. De nos jours cette cérémonie se pratique tourjours mais avec certaines modifications. Plusieurs raisons justifient cette modification, entre autres le fait que de nos jours l'enfant naît hors de la conception familiale, c'est-à-dire dans les centres de santé. Dans ces conditions, il n'est plus possible de lui attribuer un pseudonyme à la première sortie suivie des cérémonies de « Sun Kikɔ » et de « Glé Lilɛ »

Après la naissance de l'enfant, la position de la lune est déterminante pour savoir la période du « Sun Kikɔ ». Le jour de la nouvelle lune, la mère et l'enfant entrent très tôt dans la chambre car ils ne doivent pas voir la lune avant la cérémonie. Un rameau de palmier avec lequel on a mimé de balayer tous les endroits foulés par la mère depuis qu'elle a accouché est jeté par la porte. Alors dans la cour, un homme ou une femme de la famille, face à la lune, souffle quarante-et une (41) fois dans une corne émettant un son particulier. A chaque

résonnement, une femme à genoux dépose un cauris sur le sol. L'enfant ne doit en aucun cas crier pendant la cérémonie. Le cas échéant, il pourrait s'attirer des malédiction voire perdre sa vie. Les mamans par peur de ces conséquences enfoncent leurs seins dans la bouche du bébé pour l'empêcher de crier durant toute la cérémonie. Après cette étape, on interpelle trois fois la mère. Celle-ci ne doit répondre qu'au troisième appel. Ainsi prend fin la cérémonie de « Sun Kikɔ». Cette cérémonie sans gravité revêt en fait une importance capitale dans nos sociétés. Il convient de noter que ces enfants qui n'ont pas fait cette cérémonie de « Sun Kikɔ » ont parfois des comportements déviants susceptibles de les confondre au lunatique.

- **Le « glé lilɛ»**

Le lendemain du « Sun Kikɔ», à la première heure, les mêmes officiants de la veille sont de nouveau au rendez-vous. La mère se couche avec son bébé et fait semblant de dormir à poings fermés. Le rameau ayant servi la veille est de nouveau à l'entrée de la chambre. Une tante du bébé préside la cérémonie. Elle appelle bruyamment la mère. Au troisième appel, elle fait semblant de se réveiller en sursaut. Elle se lève précipitamment, met l'enfant au dos et pose sur la tête un panier contenant les cendres de son foyer et les ordures balayées de sa chambre. La houe à la main, elle franchit pour la première fois le seuil de la conception. Dans un champ à proximité, elle trace des sillons, y enterre les cendres et ordures et sème du maïs, du haricot, les deux produits les plus consommés dans le Bas-Bénin. Cette cérémonie marque la fin de la Claus-tradition de la mère qui peut désormais vaquer à ses affaires. Elle peut cultiver son champ, courir les marchés, ou faire toutes activités qui lui étaient interdites.

- **Le « agbassa »**

Ce rite, contrairement au précédent, n'est plus pratiqué de nos jours. De plus, elle n'a rien d'urgent et peut attendre des années. Ainsi on attendait qu'il y ait un

certain nombre de naissances avant d'y procéder. Elle consiste à retrouver dans la lignée disparue, par le biais du « fa », lequel des ancêtres est incarné dans le nouveau-né. Ce dernier est considéré comme étant sous la protection directe de l'ancêtre détecté le « Jɔtɔ́ ». On ajoute le nom du « Jɔtɔ́ » à celui qu'on lui avait donné lors de la cérémonie de sortie. On offre à l'ancêtre incarné des libations. Puis l'oracle détermine les interdits en fonction du « Jɔtɔ́ » et du destin propre de l'enfant que ce dernier devra observer pour une vie faste.

Ces rites précités sont plutôt des rites d'intégration. Ils marquent l'entrée de l'enfant dans la vie et le manquement à l'un d'eux est considéré comme une tare. En résumé, c'est ce qu'on peut dire sur les rites d'initiation chez les fon et qui précède l'imposition du nom.

2-2 Attribution du nom

Le processus d'attribution du nom passe d'abord par le choix du nom puis à son imposition en des circonstances qu'il ne faut point occulter à l'occasion des éventuelles cérémonies sus mentionnées.

L'étape du choix du nom est obligatoire. Mais beaucoup de noms individuels ne sont pas vraiment choisis, ne sont pas « composés » par l'entourage. Les habitudes de la société font que tel enfant né dans certaines circonstances porte tel nom. Le seul choix possible est d'utiliser ou de ne pas utiliser ce nom. Ces noms sont d'ailleurs difficiles à analyser et on ne leur trouve pas toujours de sens propre dans la langue.

Voici les principales de ces circonstances remarquables :

- Le jour de naissance
- Le rang de naissance
- Les jumeaux
- Les circonstances d'accouchement

- Le nom du père…

2-3 Plusieurs noms pour un enfant

Dès la naissance, on attribue un nom à l'enfant. Mais au fil des années, plusieurs phénomènes font que certains enfants se retrouvent avec plusieurs noms.

En réalité, chaque homme ou femme porte en général plusieurs noms : les uns sont donnés à la naissance, d'autres le sont lors de l'initiation… En plus de cette diversité dans les noms d'un même individu, on note aussi la diversité de chaque communauté en raison de ce que chaque société à sa manière particulière de nommer, de donner un ou plusieurs noms à un individu.

2-3-1 Causes

Pour cause, on a le fait qu'un enfant peut avoir un nom du fait du jour de sa naissance, des circonstances de sa naissance, de son clan, de son rang de naissance…

En ce qui concerne le nom selon le rang de naissance, il s'agit là du premier nom du nouveau né, avant que les parents n'en choisissent un autre plus personnel. Ce dernier, correspondant tout simplement à son rang d'arrivée dans la famille, figure généralement sur l'acte de naissance de l'enfant au même titre que les autres noms.

Selon le jour de naissance, les noms sont au nombre de quatorze, dont sept pour le sexe féminin et sept pour le sexe opposé. Ces sept noms de chaque sexe correspondent au sept jour de la semaine. Certains parents choisissent de les attribuer à leur enfant, chose qui se fait rare de nos jours. En réalité, la raison primordiale est que ces noms sont utilisés pour porter atteinte au porteur.

Mais le phénomène de plusieurs noms pour un enfant ne se limite pas à ces deux aspects que nous venons d'aborder. Il peut s'agir aussi de beaucoup d'autres aspects comme l'aspect religieux, des circonstances dans lesquelles l'enfant a

été conçu ou est né…. Sur ce sujet, je ne saurais laisser inaperçu les travaux effectués par Georges GUEDOU et Bienvenu AKOHA qui ont donné leur point de vue sur ce phénomène.

CHAPITRE 3 : Analyse sociolinguistique du nom

3-1 Définition du nom

Dans notre entreprise de définir le nom, il convient de connaitre la signification du terme « nom » chez les fon.

3-1-1 Signification du nom

Le nom tel que défini dans l'introduction regroupe la notion d'anthroponyme qui est une partie de l'onomastique qui étudie les noms de personne. Cette notion prend en compte les noms de personne (noms communs et noms propres). En effet, le nom se dit « nyǐ » ou « » en langue fon. « Nyí » signifie essentiellement « être » ou avoir un nom. C'est cela que traduit le syntagme nominal « nyíkɔ » qui peut être appelé « être » ou être appelé nom. La dénomination « ko» exprime quelque chose qui existe. Le « nyíkɔ » est donc l'être manifesté, parce qu'il est nommé ; c'est la parole créatrice. Le nom peut

alors être considéré comme une sorte de don d'existence à ce qu'on nomme ce qu'on cherche à faire exister.

Pour GRIAULE (1965 ; 345) « le nom peut être considéré comme une sorte de définition sociale de l'individu, un instrument par lequel la personne est appréhendée par la société »[2]. Cela veut dire que le nom définit l'individu, il le crée et se trouve intimement lié à l'individu qui le porte.

En effet, le nom est un attribut de l'homme. Il sert à le définir, à l'actualiser dans le temps et dans l'espace. Il définit de façon succincte l'individu qui le porte. C'est ce qu'affirme GUEDOU en disant : « l'existence d'une chose ou d'un être est marquée par sa nomination. Le nom constitue l'élément qui favorise les relations sociales. Il serait donc difficile de retrouver quelqu'un dont on ignore le nom »[3].Cette situation est d'ailleurs inscrite dans les préoccupations des chercheurs en Afrique. L'attribution d'un nom étant une activité créatrice, elle participe à la richesse de la langue.

Selon TCHITCHI : « le nom attribué à l'être vivant à l'objet ou à la chose est une distinction qui autorise son identification »[4]. Cette définition du nom qui met en exergue aussi bien l'être vivant et la chose présente le nom comme quelque chose collant à l'être qu'il désigne. Il permet d'identifier la famille ou la société à laquelle une personne appartient. Cela permet ainsi de distinguer l'individu porteur parmi tant d'autres sur un même territoire ou dans un mème pays ; c'est-à-dire permet de différencier un individu d'un autre. Montilus GUERIN (1972 ; 25) écrit : « le nom nyi », c'est l'homme individuel dans sa relation avec la communauté environnante l'engageant aussi dans l'histoire et dans le devenir. C'est la signification du soi pour soi et pour les autres ». Donner

[2] G. Calme-Griaule, Ethnologie et Langage, p. 355

[3] GUEDOU Georges A. Gangbê, nyíkɔ́, le nom traditionnel chez les F□n, monographie onomastique pour un lexique thématique pour un lexique des noms africains, Cotonou, C.N.P.U.,1980,p 341

[4] TCHITCHI Y. Toussaint, préocupations et exigences de la linguistique, thèse de doctorat d'Etat-Université d'Abomey-Calavi, 2002, P. 306

un nom à un enfant serait donc lui attribuée une identité qui permettra de ne pas le confondre avec les autres aussi bien dans son environnement familial que dans son univers socioreligieux.

En général, le nom permet d'avoir une idée sur les circonstances concourantes à la naissance d'une personne tout en traduisant les valeurs de cette dernière. Par le nom on peut avoir a priori une idée sur le tempérament existant depuis la conception de l'enfant jusqu'à sa naissance. Il révèle le passé, le présent et les perspectives d'avenir d'un être. Le nom est l'incarnation d'une personne et ne fait plus qu'un avec celui qui le porte. TCHITCHI (2002-306) écrit aussi que « le nom est une marque de différenciation entre deux individus, d'où le concept de nom individuel ou de nom personnel, il constitue une forme d'appropriation qui fait qu'un homme est unique en son genre et s'oppose nominalement à l'autre ». Le nom d'une personne est l'expression d'identification dans tous les milieux sociaux. Le nom d'une personne est l'expression d'identification dans tous milieux sociaux. Il donne du respect, de l'intégrité, de la loyauté, de l'honneur à son porteur et exprime de manière claire et précise les intentions de celui qui le donne. Donc il est porteur de sens. C'est d'ailleurs pourquoi il est individuel. Le nom joue un rôle important entre l'individu porteur et la société. Il traduit l'être et son parcours durant son existence. Sans ce dernier, l'individu n'est rien. Il n'a ni identité, ni existence et n'appartient à aucune famille, communauté encore moins une société. C'est pour cette raison qu'il n'est question d'attribuer des noms fantaisistes aux enfants car ses noms à dénominations négatives agissent sur les enfants.

3-1-2 Autres possibilités d'appellation des personness

L'appellation d'un nom provoque une réaction de la part du destinateur et du destinataire. Il individualise l'être et son utilisation fait réagir celui qui le porte. Mais dans la communauté fon, les coutumes imposent un certain nombre d'appellations en signe de respect pour les aînés. Ainsi le jeune enfant n'a le

droit d'appeler son aîné par son nom et lui doit un total respect. S'il contrevient à cette règle résultant du droit d'ainesse, alors il est du ressort du chef de famille de le réprimander et de le ramener à l'ordre. De même les parents ainsi que les autres membres de la famille ont aussi leur appellation.

Le tableau ci-dessous présente les différentes expressions utilisées à la place des noms propres. Selon l'âge ou le statut social :

Tableau n°1 : Autres types d'appellation d'un être humain

Termes de références	Termes d'adresse/ La parenté
Tɔcetɔ « Grand père paternel »	Dàgbó, Tɔgbó
Nɔcetɔ « Grand-mère maternelle »	Mamá
Tɔcénɔ « Grand-père maternel »	Dàgbó, Tɔgbó
Nɔcenɔ « Grand-mère maternelle »	Mamá
Tɔcè « Père »	Dă
Nɔcè « Mère »	nănà
Tɔcenɔví sunú kpɛví « Petit père » du Mina àtá : père et ví : petit	Ataví
Tɔcenɔví sunú ɖaxó « Grand père » du Mina àtá : père et gán : grand	Atagán
Nɔcenɔví sunù « Oncle maternelle »	Nyɔlɔn
Nɔcenɔví nyɔ̆nú ɖaxó « Grande mère » du Mina na : mère et gan : grand	Nagán
Nɔcenɔví nyɔ̆nú kpɛví « Petite mère » du Mina na : mère et ví : petite	Nafí, Naví
Tɔcenɔví nyɔnù « Père-femme »	Dănyɔ̆nù

Nɔvice ɖaxó súnù « Grand-frère »	Fofó
Nɔvice ɖaxó nyɔ̌nu « Grande sœur »	Dadá
Nɔvice kpɛví súnù	Néant
Nɔvice kpɛví nyɔ̌nu	Néant
Asicè « Fille au teint clair » « Mère de Assiba » selon la préférence de chacun	Vǐvɔ̀ … Àsìbanɔ̀...
Asucè « Mon ange » « Père de Asiba » selon la préférence de chacun	Sɛcè… Àsìbatɔ́…
Acicetɔ́ « Beau père »	Asietɔ́
Asúcetɔ́ « Beau père »	Asúetɔ́
Asicenɔ̀ « Belle mère »	Asienɔ
Asucenɔ̀ « Belle mère »	Asuenɔ
Asice (àsúcè) nɔví sunù « Beau frère »	Nyɔ̌wɛ̀n
Asice (àsúcè) nɔví nyɔ̌nù « Belle sœur »	Nyɔ̌wɛ̀n
Vícè súnù	Nom de naissance ou autre idem
Vícè nyɔ̌nù	Nom de naissance ou autre idem
vǐcèví súnù « Petit fils »	Víví « Petit fils »
Vǐcèví nyɔ̌nù « Petite fille »	Víví « Petite fille »
Vicèvíví súnù « Arrière petit fils	Vìvú
Vicèvíví nyɔ̌nù « Arrière petite fille »	Vìvú

Dans la culture fon, les plus jeunes doivent du respect aux plus grands. Les oncles et tantes paternels sont plus privilégiés que les parents. Le chef de famille et ses assistants ont pour rôle d'assurer des fonctions particulières relatives au culte des ancêtres, aux demandes en mariage, à l'imposition des noms de naissance, à l'organisation des funérailles…Dans le cas où l'enfant cadet a plusieurs frères et sœurs, il ne doit pas appeler ses aînés par leur noms. Mais il

est tenu de faire précéder leurs noms de parenté par des noms d'aînesse usuels commune à la communauté fon.

De plus il est formellement interdit d'appeler un roi ou un haut dignitaire par son nom. Cela frise l'irrespect et constitue une insulte à la personne du roi passible de sévères sanctions. Mais dans le cas où il s'agit d'une personne âgé, alors un conflit est ouvert. Pour remédier à ces situations de conflits ou de d'invectives, leurs noms ne sont pas divulgués avant leur intronisation. Il en est de même pour les adeptes de vodoun dont les noms doivent être gardés en secret avant leur initiation.

3-2 Contenu sémantique des noms fon

Le nom joue beaucoup de rôle dans la vie. En dépit de son importance précitée, il constitue aussi une source d'informations. Oui rien qu'à entendre le nom d'un enfant, nous pouvons savoir son origine, le groupe socioculturel auquel il appartient, les circonstances de sa naissance, ou encore son rang de naissance… Nous proposons quelques exemples pour illustrer cette réalité :

Sur ce point, ce sont surtout les noms d'emprunt qui sont concernés, notamment les noms liés au jour de naissance de l'enfant. Leurs prononciations nous renseignent sur le jour de naissance.

Exemples :

- Des noms révélateurs des jours de naissance

- Un enfant garçon né le mardi s'appelle « Kɔmálán » et « Siká » pour une fille
- « Kɔoví » pour un enfant garçon né le jeudi et « Àyàbă » pour l'enfant fille…

- Des noms liés aux circonstances de naissance

Comme nous l'avons dit supra d'autres noms peuvent aussi rappeler les circonstances de la naissance ou les moments forts d'une naissance. Nous avons entre autres :

- « Jlonu », nom donné à un enfant pour montrer que c'est un enfant désiré ;
- « Alihonu », nom donné à un enfant pour montrer qu'il est né en cours de route.

Le nom n'est pas une simple étiquette mise sur la tête d'un individu. Il est d'abord et avant tout un message.

3-2-2 Les noms porteurs de messages particuliers

Exemple :

-« Nɛyelonɔ » pour

« Nɛyelonɔ ɖo gbɛtɔ lɛ mɛ »

//Comment/eux/rester/parmi/homme/les/dedans//

« Comment vivre au sein des hommes » ? C'est la traduction littéraire

Pour la famille et la société, « Nɛyelonɔ » assure la fonction du nom de renseignement et constitue une mise en garde. Le reste vient préciser contre qui on met en garde afin de mieux vivre au sein des hommes.

Le message véhiculé par le nom circule entre trois personnes au moins :

- Il y a d'abord l'émetteur, celui qui donne le nom : s'il choisit tel nom, c'est pour dire ce qu'il pense, pour exprimer son point de vue sur une situation.
- Il y a ensuite le (ou les) destinataire(s), celui à qui s'adresse l'émetteur : parfois un membre de la famille ou du village. Mais parfois aussi quelqu'un de l'au-delà (Dieu, divinités, ancêtres, morts,…).

- Il y a enfin le « Support du Message » : c'est l'enfant qui porte le nom. Ce support peut directement être mis en cause par le message. Ou il peut être l'occasion pour l'émetteur de s'adresser indirectement au destinataire.

De même que le nom de l'enfant n'est pas nécessairement désigné par le nom, de même l'émetteur et le destinataire ne sont pas facilement identifiables. Il est nécessaire de faire une enquête, et le plus difficile est souvent de découvrir à qui s'adresse le message. On trouve alors de qui parle le nom et ce qu'il dit. Pour beaucoup de noms, le message véhiculé parle de l'enfant lui-même. Le nom peut souligner explicitement un trait physique du nouveau-né ou établir une relation entre l'enfant et un évènement lié à la naissance. La coïncidence de la naissance avec des évènements familiaux ou sociaux est souvent remarquée.

Mais bien souvent, le nom parle moins explicitement de l'enfant. Le message s'adresse au monde visible. C'est que le nouveau né est faible. Il s'agit d'attirer sur lui la protection des puissances tutélaires (divinités ou ancêtres) de la communauté d'appartenance et de repousser les dangers, spécialement celui de la mort.

De plus, étant donné que le nom est exprimé dans une langue donnée, il n'est compris que si l'on a une connaissance de la langue. Nous prenons les exemples qui suivent chez les fon

Premier cas : le nom est un nom ou une phrase simple de la langue

Nous avons l'exemple du nom Mawuna. Ce qui donne

« Mawuna »

//Mawu/na//

//Dieu/donner//

Sa traduction littéraire donne : « Dieu a donné »

Deuxième cas : le nom est extrait d'une phrase plus longue qu'on ne cite pas.

On a l'exemple qui suit :

« Gbɛwu » pour « Xo ma ɖi gbɛwu »

//xo/ma/ɖi/gbɛ/wu//

//parole/nég/marcher/vie/contre//

Traduction littéraire : « La parole ne peut rien contre la vie » (car malgré les menaces, la femme a eu un enfant).

Il peut arriver que l'ordre des syllabes du nom ne soit pas celui de la phrase normale ou qu'il y ait des élisions :

Pour l'illustrer nous avons l'exemple qui suit : « Kulixo » pour

//Ku/sin/alixo/ɖe/ma/dɛn//

//Mort/chose/chemin/quelconque/nég/manque//

Traduction littéraire : « Il ne manque pas de chemin pour la mort »

Troisième cas : le nom fait allusion à un proverbe

Il faut citer le proverbe « Axɔnyɔ » pour : « Axɔ nyɔ hu ajo »

//Axɔ/nyɔ/hu/ajo//

//Dette/bon/plus que/vol//

Traduction littéraire : « Mieux vaut avoir des dettes que voler »

A côté de ces cas existe un cas particulier qui est celui d'un nom appelant une réponse au sein d'une même phrase. Ainsi, ces deux noms, l'un principal, l'autre subordonné, ont un sens lorsqu'ils sont ensemble :

Exemple

- « gbɛgbanu »

//Gbɛ/gba/nu//

//Vie/couvrir/chose//

Traduction littéraire : « Ce que la vie couvre »

- Nous avons aussi : « Sinmanɔxo »

//Sin/ma/nɔ/xo//

//Eau/neg/hab/taper//

Traduction littéraire : « L'eau ne le mouille pas ».

« Gbɛnato »

//Gbɛ/na/to//

//Vie/futur/construire//

Traduction littéraire: « La vie s'en chargera »

Du reste, Il existe une multitude de noms véhiculant de messages divers. Nous allons les aborder plus loin dans les annexes. Mais force est de constater qu'il y a une limitation dans l'appellation des noms quelles que soient leurs catégories

Chapitre 4 : Nomenclature des anthroponymes

Par le nom, l'individu intègre et se conforme aux normes de la société. Le nom joue un rôle primordial pour l'être humain et permet au porteur d'intégrer la société. Il est donné à une seule personne au sein de la famille, de la communauté ou la société à laquelle elle appartient. Véhiculant la pensée, l'opinion, ou rappelant un évènement important de la vie de celui qui le donne, il confère à celui qui le porte respect, loyauté, intégrité, honneur et est en effet porteur de sens. Le nom représente l'individu aujourd'hui et donne une idée sur son futur, ses désirs, sa volonté de décision. C'est donc par lui que l'individu existe, ce qui lui confère son identité propre et sa valeur en tant qu'être humain. En milieu fon, c'est grâce au nom que l'individu existe et s'identifie à un groupe socioculturel. En milieu fon, « le nom traduit l'être » ; « le nom représente l'être » ; « le nom est important pour l'être ». Voilà autant d'adages populaires qui traduisent l'importance et le caractère précieux du nom dans la vie sociale, politique, économique et surtout culturel. La traduction littéraire même du nom en fon « nyi-kɔ» donne ce qui pénètre, imbibe, module.

4-1-2 Relation sociale du nom

Dans la plupart des cas, les noms individuels qui ont une signification sociale ont une influence certaine sur l'enfant qui les porte. Ainsi la naissance de celui-ci est l'occasion pour le père, la mère ou un autre membre de la famille de dire sa pensée, d'exprimer un désir ou même un programme de vie. Cette importance du nom perçue par les ancêtres justifie toute la volonté qui entoure l'attribution du nom. N'avons nous pas constater souvent qu'un homme portant « suru » c'est-à-dire « patience » a toujours fait preuve de beaucoup de patience ? Qu'un autre portant « sɛlɔmɛ » qui signifie sous la protection et dans la grâce de Dieu a souvent bénéficié de la providence et de la grâce divine. Ou encore un autre portant « yelonyisɛ » « si l'homme était Dieu » a toujours su relever les défis afin de montrer la justesse du nom qu'il porte.

« Jidemi » qui signifie « j'ai confiance » a tourjours été confiante en toutes choses.

Cette relation sociale peut être décrite comme bonne. Ainsi, on rend les parents confiants, les rassurant sur le devenir de cet enfant.

Malheureusement, les émetteurs s'expriment le plus souvent pour déplorer une mauvaise relation sociale. Comme par exemple

« Yélian » : qui eût cru

Le nom imposé à un enfant peut aussi servir à modifier une relation sociale.

On peut vouloir l'aider à faire le bien : nous avons comme exemple

« Fifamɛ » : « dans les bonnes grâces »

« Suru » : « patience »

« Yénɔwamɔ » : « on finit par avoir ce qu'on désire »

Ce sont des paroles d'un émetteur résolu à ne pas rendre le mal pour le mal, à ne pas revenir sur les torts des autres.

Voici un appel à l'unité

« Gbenɔkpɔ »: un appel à l'unité et beaucoup d'autres encore.

Notons pour terminer qu'un seul enfant peut bénéficier d'une « multitude de noms » : deux membres d'une même famille ou deux clans alliés par le mariage peuvent soutenir des opinions différentes sur un même sujet. Chacun donne à l'enfant un nom qui permet d'exprimer les différents points de vue.

Une telle conversation entre frères ennemis est fréquente d'une naissance à l'autre (on répond à son ennemi à l'occasion de la naissance qui suit la discorde).

Au-delà de la simple expression des relations sociales, c'est tout un dialogue qui s'instaure entre le monde visible et invisible à travers l'attribution des noms. Cette réalité traduit le caractère hautement spirituel de tout ce qui est lié à l'attribution du nom.

4-2 Nomenclature des noms

Plusieurs critères peuvent permettre de présenter une liste de noms.mMais nous prendrons surtout en compte la fonction sociale.

4-2-1 1es noms liés au jour de naissance

Nous devons l'information de l'origine des noms des sept jours de la semaine à SEGUROLA. Dans son dictionnaire² Fon-Français, il écrit : « La semaine dahoméenne comprenait quatre jours (…). La semaine de sept jours aurait été introduite au Dahomey sous le règne de Tégbésú (1728-1775) ; elle serait d'origine arabo-musulmane. Les mots teni, taata, lamisi, et sibi sont des déformations des mots arabes qui veulent dire deuxième, troisième, quatrième, septième »[5].

En ce qui concerne les noms qui correspondent aux sept jours de la semaine, certains affirment qu'ils proviennent de la langue akan parlée au Ghana.

Mais jusque là, personne n'a pu donner une explication détaillée de ces noms : « ce sont des noms liés aux jours de naissance »

Exemple :

|Kɔmlá| /Kɔmlá/

//verser/vénérer//

« Verser vénérer »

[5] SUGUROLA (B.R.P.), Dictionnaire Fon. Français, 2t, Cotonou Centre Catéchétique, Porto-Novo Service Culturel, Ambassade de France à Cotonou, 1963, 644P P. 544

« Nom d'enfant né un mardi »

Les signes /kɔ/ « verser » et /mlá/ « vénérer » devraient comme la plupart des noms fon correspondre à la traduction en bon français.

Selon la fonction sociale, il existe plusieurs catégories de noms :

- Les noms selon le jour de naissance
- Les noms relatifs aux conditions de naissance
- Les noms imposés
- Les noms des jumeaux
- Les noms des enfants nés dans les accouchements présentant quelques anomalies
- Les noms des enfants nés après le déccès à bas-âge de leur frère
- Les noms des enfants d'adeptes d'un « vodun »
- Les noms d'ancêtres protecteurs
- Les noms de fierté
- Les noms de jeunesse
- Les noms de promotion sociale : noms forts
- Les noms claniques
- Les noms de puissance
- Les noms philosophiques
- Les noms sentimentaux
- Les noms de personnes initiées au vodoun («vodunsi » ou adepte de vodoun)
- Les noms usuels des personnes après leur mariage…

- Les noms relatifs au jour de naissance

Ce sont des noms attribués aux enfants selon le jour de leur naissance. Ils permettent de savoir le premier nom de l'enfant dès sa naissance et selon son

sexe. Ils sont aux nombres de quatorze (14), correspondant aux deux (02) sexes pendant les sept (07) jours de la semaine. C'est-à-dire sept (07) pour le sexe masculin et sept (07) pour le sexe féminin qui se présentent comme suit :

Tableau n°2 : Les noms hebdomadaire.

Noms correspondants /Jours	Garçons	Filles
Tɛnîgbè « Lundi »	kɔjó « Codjo »	Siká ou àjúví « Sica »ou Adjouavi
Gùzángbè/Taátagbè « Mardi »	Kɔmálàn « Comlan »	Àbláwá « Ablawa »
Àzǎngàgbè « Mercredi »	kɔkú « Cocou »	Àkúáví « Akouavi »
Nyɔ̀núzángbè « Jeudi »	kɔoví « Coovi »	Àyàbǎ « Ayaba »
Àxɔ́súzángbè « Vendredi »	Kofí « Koffi »	Àfíáví « Afiavi »
Síbigbè « Samedi »	Kɔ́málàn « Coomlan »	Báyí « Bayi »
Vudugbè « Dimanche »	Kɔsí « Cossi »	Àsíbá « Assiba »

Source : www.google.fr

Comme nous l'avons dit au dessus, chacun de ces noms peut être attribué à n'importe quel enfant qui vient au monde, selon son sexe et selon son jour de naissance.

- Noms des jumeaux

Sont appelés jumeaux au moins deux (02) enfants nés au cours d'un même accouchement. Mais il existe encore d'autres formes de jumeaux. Il s'agit des enfants qui présentent les membres au lieu de la tête ou toute autre partie du corps. Ils sont appelés : « agɔsu » s'il s'agit d'un enfant garçon et « agɔsi » dans le cas où l'enfant est du sexe féminin. Dès leur naissance, on met un fil autour de leur bras pour les différencier. On les appelle :

- « Zinsu » et « Sagbo »

Si les deux jumeaux sont des garçons : le premier s'appelle « zinsu » le second « sagbo ».

- « Yàyà » et « Dolù »

S'il s'agit de deux filles, la première s'appelle « Yàyà » et la seconde « Dolù ».

Mais quand il s'agit d'un garçon et d'une fille, le garçon s'appelle « Zinsu » et la fille « Zinxwé ». Il existe également des jumeaux uniques. Ce sont les enfants qui naissent en présentant autre partie du corps que la tête. Par exemple les pieds, les fesses, le bras…

- « Agɔsu » et « Agɔsi »

« Agɔsu » ou « Agɔsa » lorsque c'est un garçon et « Agɔsi » quand c'est une fille. La traduction littéraire respective de ces noms veut dire « enfants mâles nés à rebours, à l'envers » et « enfants femelles nées à rebours »

- « Wɛnsu » et « Wɛnsi »

Ce sont des enfants qui naissent en présentant le dos. La face en l'air est placée sous les auspices de la divinité protectrice des jumeaux. « Wɛnsu » «enfant-mâle né à la renverse » est donné à de tels enfants garçons et « wɛnsi » « enfant-femelle née à la renverse » s'il s'agit d'une fille.

- « Wusu » et « Wumɛ »

Quand l'enfant naît « enveloppé » il s'appelle « wusu » si c'est un garçon et « wumɛ » quand c'est une fille.

On comprend alors que les fon appellent jumeaux non seulement deux enfants issus d'une grossesse gémellaire, mais toute naissance qui n'est pas régulière et qui crée des complications à la femme enceinte.

- Noms d'enfants nés dans les conditions particulières.

Ce sont des enfants dont l'accouchement présente des anomalies. Ces enfants sont communément appelés : « Bosu », « Bojlɛnu » et « Bosi », « Bojɔ ».

Ainsi l'enfant, lorsqu'à la naissance, il présente le cordon ombilical entouré à son cou et à ces mains, il est appelé « Bosu » ou « Bodjlɛnu » lorsqu'il est du sexe masculin. Mais quand l'enfant est du sexe féminin il est appelé Bossi ou « Bojɔ ». Ces différents noms ont en commun le radical « bo » qui signifie « amulette », « talisman », « magie » puissance des feuilles et pouvoir occulte des guérisseurs.

« Bokɔ » et « Bokɔsi » sont les noms donnés aux enfants qui lors de leur accouchement enroulent le cordon ombilical au cou. « Bokɔ » lorsqu'il s'agit du sexe masculin et « Bokɔsi » quand le sexe est féminin.

Ces deux noms ont en commun «le terme boko qui désigne le devin bokonon. Ces enfants peuvent être des « prêtres ». Ils sont de vénérables interprètes du fa, des « bokɔnɔ ». A cet effet B. MAUPOIL écrit : « Le « bokɔnɔ » reçoit encore le nom de gbɛwɔtɔ, ce qui transmet le message « wɛwe » de « gbɛ », de la vie c'est-à-dire de dieu. Ce titre explique comment certains devins se sentent comparables à des prêtres du plus grand dieu.

Chez les fon il est anormal qu'une femme lors de l'accouchement perde beaucoup de liquide (eau ou sang). Dans ce cas l'accouchement devient inquiétant et mérite une attention particulière. Dans ces conditions l'enfant à qui elle donne naissance est appelé « Tɔsu » « enfant-mâle-d'eau », si c'est un garçon. Lorsqu'il s'agit d'une fille on l'appelle « Tɔsi » « enfant-femelle-d'eau ». De tels enfants sont courageux, malins et très volontaires pour agir seuls à la place de plusieurs. Il se souci très peu de leur vie. Ce sont des « rescapés d'une noyade ». Ils ont appris à se défendre depuis le ventre maternel.

- Noms des enfants nés après le déccès à bas-âge de leur frère

La particularité ici est que ces enfants ont résisté à la mort suite au multiple décès précoce de ces frères germains. En d'autres termes, a l'issu des accouchements consécutifs, les enfants qui en sont nés, meurent à bas âge et c'est le marmot qui finit par à ne pas succomber à la mort que le fon désigne par le terme « àbiku ».

/ Àbi /ku/

/ou bien/mourir/

Qu'on peut traduire par: cet enfant va-t-il encore mourir comme ceux qui ont trépassés avant sa naissance? Certaines personnes pensent que la mortalité infantile de ces enfants àbikou serait l'œuvre d'un génie malveillant qui prend corps en ces enfants. VERGER P. écrit : « àbiku » « est un être qui venait sur terre faire des apparitions successives de quelques jours dans le corps de ces enfants » (c.c. p 159). Suzanne RUELLAND en s'inspirant du Dictionary of Modern Yoruba de ABRAHAM écrit : « Le terme abikou est employé par les fon pour désigner l'enfant qui succède à un frère mort en bas âge, ku est la mort, on dit é ku « il est mort ». Le terme àbikou n'est cependant pas un terme fon. Il est emprunté aux Nago (yoruba) chez lesquels il signifie : « abi » « qui est né pour » « ku » « la mort ».

Les garçons sont appelés « Abalo », « Ajàyi » et les filles « Akpéni ».

Ils sont reconnus par une petite cicatrice sur la joue gauche (àbiku hwɛ) et par leur bracelet munis de clochettes aux poignets et aux chevilles. Dans certaines localités comme Abomey, les bracelets sont remplacés par des anneaux de cheville, avec un grelot qu'on appelle càwolo. Ceux-ci servent de liens de chaînes qui les unissent au monde vivant. Les grelots servent à signaler leur passage pour permettre de les suivre.

- Noms des enfants d'adepte de vodoun

Les adeptes de vodoun sont tous communément appelés vodounsi. On ajoute le suffixe « si » au vodoun dont ils sont adeptes comme par exemple « sakpata-si » pour les adeptes de sakpata, « so-si » pour ceux de la divinité « xɛbioso »…

En effet, nous ne pourrons être exhaustifs dans les explications car il faut une étude préalable sur les divers vodoun et leur culte. Mais à cause de l'inaccessibilité de l'information dans ce domaine cette étude est difficile voir impossible. Nous allons donc nous contenter de donner quelques prénoms attribués aux enfants des adeptes.

Comme leurs parents notamment les mères, les enfants des adeptes de vodoun ont des noms liés aux cultes de ces derniers. Ainsi comme le jour de naissance, le statut religieux des géniteurs d'un enfant est un facteur déterminant pour le choix du premier nom qu'on lui impose. En voici quelques exemples des adeptes du vodoun «ɖɔkunɔ » :

- « Àsɔgbà »

Ce nom est donné au premier enfant garçon d'un adepte des divinités mawu et lisà.

- « Àmàji »

Le second est nommé « àmà-ji » « feuille-mure ».

La feuille représentant le culte vodoun, ce nom veut dire « enfant qui est une récompense de ma pratique du culte de vodoun »

- « Àgbalɛ »

C'est le nom donné à la première fille.

En ce qui concerne le culte xè byo so, les enfants garçons s'appellent :

- « So su » « enfant-mâle de la divinité « so » »

- « So sà » « enfant-mâle ami de la divinité « so » »
- « So nyɔ » « enfant mâle de la divinité « so » bon »
- « So gbaji » « enfant-mâle la demeure de la divinité « so » »

Les enfants filles sont appelées :

- « So si » « enfant femelle de la divinité « so » »
- « So si xwɛ » « enfant femelle divinité so (cadette de « so si ») »
- « So kɛ » « enfant femelle chérie par la divinité « so » »

Tous les noms dans lesquels on retrouve le terme « so » sont donnés aux enfants des adeptes de la divinité « so » qui signifie « la foudre, le tonnerre ».

Les « nɛ su xwé » si ou adeptes de nè su xwé doivent nommer leurs enfants garçons comme suit :

- « Hùn su » « enfant mâle de la divinité »
- « Hùn sà » « enfant mâle ami de la divinité »

Leurs filles sont appelées

- « Hùn si » « enfant femelle de la divinité »
- « Hùn si xwɛ » « enfant femelle divinité » (cadette de « hùnsi xwɛ »).

- Noms des enfants de fa

P. FALCON écrit : « en face de ce vodoun, si grand et si bon, capable de dévoiler l'avenir et les choses cachées aux yeux des simples mortels, l'homme prendra différentes attitudes aux divers âges de sa vie »

En réalité, le culte fa est une divinité très pratique des fon. Il est souvent consulté dans diverse domaines pour éclaircir une situation et même pour prévenir la personne en cause de ce qui passera dans l'avenir. De plus, le fa est spécifique à chaque enfant. C'est pourquoi, le fon connaîtra dans sa vie trois stades d'initiation qui lui permettront d'acquérir et de mieux approfondir sa

connaissance et son respect du fa. Tant que ces trois stades ne sont pas franchis, l'enfant n'est pas encore un favi « fils du fa ». Ainsi les enfants qui vont naître après son entrée dans la « forêt sacrée » porteront systématiquement des noms destinés à rendre grâce à fa. A ce sujet Hérissé écrit : « Pour connaître la situation religieuse d'un Dahoméen, il ne suffit pas de savoir s'il est féticheur ou s'il ne l'est pas ; on doit encore considérer s'il s'est fait révéler le symbole de son « fa ». Tous les hommes se décident, tôt ou tard, à cet acte et c'est, présumons-nous, le plus important qu'ils puissent accomplir, car il confère à l'individu la plénitude de sa personnalité et marque une nouvelle phase de la vie. Aussi, rien d'étonnant que les Dahoméens aient cherché à en consacrer le souvenir jusque dans leur progéniture, en donnant aux enfants, qui leur naissent après l'accomplissement de cet acte, les noms caractéristiques qu'on appelle favi nyiko : nom des enfants du fa ».

Ces noms peuvent aussi être donnés, à des enfants dont le fa a prédit et patronné la naissance. Ces noms sont :

- « Àmusù » : c'est le nom donné au premier garçon après la cérémonie d'entrée dans la forêt sacrée. On a :

//àmu /sù //

//rosée, brouillard/interdit//

Ce qui donne littéralement : « interdit de la rosée »

- « Kakpo » : le deuxième enfant garçon s'appelle kakpo « il restera toujours quelque bien » ou encore « il ne manquera plus jamais de calebasse pour conserver le fa, et pour lui donner à manger ».
- « Mɔcɔ » : c'est le nom donné au troisième garçon. Le quatrième sera appelé « dàn wɛnɔ ».

- « Fasinu » : le cinquième enfant qui veut dire « enfant qui se trouve entre les mains du fa et sous sa protection ».

En ce qui concerne les enfants filles :

- « Àlugba » : pour la première fille, ce qui signifie en yoruba celle qui porte « la calebasse du fa »
- « Àlugbaxwè » : ici il s'agit de la petite sœur de « àlugba ».
- « Kintan » : la troisième est appelée ainsi.
- Quant à la quatrième on l'appellera « faka mɛ » « dans la calebasse de fa ».

Outre ces noms, il existe d'autres noms qui dépendent de l'inspiration du fa vi et qui n'ont rien d'obligatoire.

- Les noms relatifs aux conditions de naissance

Il s'agit des noms liés aux circonstances de naissance de l'enfant. Ces circonstances peuvent être liées au temps ou lieu de naissance de l'enfant. Ainsi les premiers noms de l'enfant peuvent être aussi dus aux circonstances de temps ou de lieu qui ont marqués sa naissance. De là, les enfants nés vers le milieu de la journée portent les noms suivants :

- « Hwè su » « enfant mâle mari du soleil ».
- « Hwè zùn mɛ » « enfant-femelle-née dans la forêt du soleil ». Le terme « hwè » signifie « soleil »
- « Zanu » : enfant mâle né en pleine nuit. On dit qu'il est le fruit de la manifestation des œuvres de la nuit.
- « Zan si » : « enfant femelle femme de la nuit », issue de la manifestation des œuvres de cette dernière.
- « Àhwànjinu » : nom donné à un enfant dont la naissance a eu lieu essentiellement lors d'un évènement historique ou lors des préoccupations guerrières. Ce nom signifie « enfant nés pendant la guerre ».

- « àlixonu » ou « àlixosi » : selon qu'ils sont du sexe masculin ou féminin. Ce sont des enfants nés au cours d'un voyage ou sur le chemin. Àlixonu qui signifie « chose du chemin » et àlixosi « enfant femelle née sur le chemin »…

- Les noms d'ancêtres protecteurs

Ce sont des noms qui sont attribués aux enfants lors des cérémonies d'àgbasa. On demande lequel des ancêtres du clan l'a envoyé au monde : son « joto » qui n'est rien d'autre que l'ancêtre qui a aidé le créateur dans la fabrication du corps d'un individu. On le demande à la divinité « fa ». L'identification du joto est très importante car en milieu fon on dit que l'enfant le représente. Puis après les révélations du fa à ce sujet, on connait enfin le passé de l'ancêtre qui renait et l'enfant reçoit le nom de cet ancêtre.

A cet effet, B. MAUPOIL écrit : « La recherche du joto semble avoir donné lieu, depuis fort longtemps, à des coutumes précises, que la connaissance de bo-oracle de l'âme des ancêtres, puis du fa, abolit. Autrefois, à Abomey lorsqu'une personne mourrait, la famille élevait au lieu de l'ensevelissement une case en miniature où elle disposait une petite jarre loboze, symbolisant le parent défunt et des sacrifices. Chaque famille possédait une chapelle semblable nommée yoxofle, située dans une partie de la forêt réservée. Le nouveau-né était introduit par le père et la famille dans cette case. En présence de toute la famille vivante, et des jarres symbolisant les morts, une prière adressée à ceux-ci les suppliait de protéger le nouveau venu. La tête de l'enfant était mise en contact avec le mur de la case. Le père choisissait le joto, auquel toute la famille souhaitait une « bonne arrivée » : sè dooo… sè do nu we… Tous se rendaient chez le père de l'enfant où ils mangeaient ensemble des haricots grillés, des amendes de palme, recevaient du tabac en feuilles, de l'amadou, et se dispersaient ; les Aja semblent avoir adopté au début cette coutume des gedevi »

Mais de nos jours cette cérémonie est plus simplifiée. Et se limite à la consultation du fa uniquement par les vieillards de la famille. Après quoi une cérémonie est organisée à cet effet.

- Les noms de jeunesse

Ce sont pour la plupart des noms composés par les individus qui les portent. Vers dix huit ans, le jeune garçon ou la jeune fille est tenue de choisir lui-même un nom. Une petite cérémonie à laquelle sont invités parents et amis de générations. Et c'est au beau milieu de la cérémonie, pendant que les chants résonnent que le jeune prétendant vient au milieu du cercle faire taire tout le monde. D'une voix haute et virile il proclame son nouveau nom, l'explique et le commente. Ce choix peut être à l'origine des surnoms donnés par les proches.

Ces noms sont pour la plupart du temps des résumés de phrases complètes. Ils relèvent d'initiative personnelle et sont très variés. En voici quelques exemples :

- ✓ Ceux qui expriment la puissance
- ➢ « àlɔ̀ ma yí » « la main ne prend pas »
- ➢ « àlì sín » « interdit de chemin »

De la phrase : « Un roi, maître absolu d'un pays, ne peut pas refuser (aux pauvres) de pratiquer certains chemins ».

- ➢ « Hwɛ̀ sín » « interdit de justice »

De la phrase : « Un roi tout puissant ne peut pas refuser de rendre la justice »

« àlɔ̀ xá » « la main tourne »

De la phrase : « La main qui tourne (travaille) doit pouvoir donner à manger à son possesseur ».

- « jí vɛ́ xá » « un couteau difficile à tourner (tordre) »

De la phrase : « Je suis un couteau difficile à tordre, celui qui essaie se fait couper la main »

- « àgùn sín » « interdit de rassemblement »

De la phrase : « Un roi tout puissant ne peut pas interdire qu'il y ait des rassemblements de réjouissance »

- « àkɔ-xá » « appartenir à un clan »

De la phrase : « Il est vain de se prévaloir d'être de la même famille que la mort : elle vous emportera toujours ».

- « àwǐnyà » « la pierre »

De la phrase : « le vent n'emporte pas la pierre »

- « kú- bà-vɔ-kpó » « la mort a manquée de pagne »

De la phrase : « La mort n'a pas trouvé de pagne et s'est couverte de vies humaines ».

- ✓ Ceux qui sont d'essence philosophique

Ce sont des noms marquant les évènements importants de la vie d'un individu. Ces noms sont souvent choisis par des adultes.

Ainsi, le mariage, la mort d'un parent… sont autant de facteurs favorables pour le choix de ce type de nom. On peut citer comme exemple :

- « gbɛ-nyɔ » «la vie est bonne »

De la phrase : « C'est à cause du cœur que la vie est belle »

- « ɖagbe-ma-bú » «le bien ne se perd pas »

De la phrase : « un bienfait n'est jamais perdu »

- « ya gbò kɔ̀ » « la fin de la pauvreté »

De la phrase : « Compter sur son propre travail enraye la misère »

A ces noms pouvons ajouter ceux des rois de dànxòmɛ̀. Ces noms sont des noms de promotion sociale. Des noms forts qui sont généralement composés par leur porteur. Nous pouvons citer :

- « gàn yé xɛ sú » « oiseau mâle chef de tous les oiseaux »

Qui veut dire : « Oiseau mâle en chef, le chef qui est un oiseau »

- « dǎkòdonú »

Qui veut dire : « Dako est hostile à toute domination »

- « hwegbàjà » « le poisson à refuser la nasse »

Qui signifie : « Le poisson (qui) a refusé la nasse ne va pas dans la nasse »

- « « àkába

Qui a le sens de : « Malgré sa lenteur, le caméléon atteint le sommet du fromager »

- « àgǎjà »

Qui signifie : « Il n'est possible à aucun peuple de mettre au feu la bûche qui a pris la taille d'un grand arbre »

- « tegbesú »

Qui signifie : « (leur) nom rappelant le séjour du roi dans le champ d'igname rempli de mauvaises herbes au Nigéria»

- « kpɛ́ngálá »

Qui signifie : « Je ne crains pas mes ennemis »

- « agɔ̀ngoló »

Qui signifie : « Je suis comme l'ananas que ne peut frapper la foudre »

- « àdǎnzàn »

Qui signifie : « Ma force inspire la terreur à mes ennemis »

- « gezò »

Qui signifie : « Le roi compare ses ennemis à cet enfant aux ailes écarlates qui n'a du feu que la couleur »

- « gɛlɛlɛ̀ »

Qui signifie : « On ne saurait soulever un champ »

- « gbɛhànzìn »

Qui signifie : « Notre monde a produit un œuf dont seule la terre sent le poids »

- « àgolíàgbǒ »

Qui signifie : « Prend garde, sois solide Abomey ; Allada a trébuché mais n'est pas tombé grâce aux français »

Il existe encore d'autres catégories de noms qui ne sont pas abordés dans notre recherche. Il s'agit entre autres des noms sentimentaux, des noms après le mariage…

Malgré la diversité de noms, force est de remarquer que les noms de chez nous ; c'est-à-dire nos prénoms béninois communément appelés prénoms indigènes se font de plus en plus rare de nos jours.

4-3 Les noms béninois en voie de disparition

Bon nombre de raisons sont à l'origine de la disparition progressive des noms béninois. Nous allons essayer d'en aborder quelques unes.

4-3-1 La déformation coloniale et la modernisation

Les recensements des métropoles ont amené beaucoup de transformations dans les noms. Dominique BADA à cet effet écrit : « Il arrivait qu'avec un changement de lieu, le nom soit mal retranscrit. Par la suite, il était difficile de corriger les fautes signalées »[6]. Pour M. Emmanuel Devo-Aziza, « La barrière de la langue constitue également une difficulté de compréhension entre colons et Africains ». C'est pour cette raison que les erreurs étaient rarement corrigées. Certains noms sont devenus des noms de famille ou encore le même nom est écrit différemment.

Notons aussi que le modernisme constitue de nos jours une raison non négligeable pour laquelle les noms endogènes se font rares. Le désir de vivre comme les Blancs, de penser comme eux, de les imiter font de plus en plus qu'on préfère laisser les noms endogènes au profit des noms étrangers. Certains parents pensent même que ce sont des noms vulgaires. Pour d'autres c'est parce que ses noms agissent négatvement sur les enfants.

4-3-2 Aspect suggestif des noms

La connaissance du nom de l'enfant (notamment du nom lié au jour de naissance) par tout le monde peut être dangereuse pour son porteur. Car ce nom serait en rapport direct avec le /yɛ/ « âme » du porteur, seul qui permet de le maîtriser. Cela se traduit par le fait qu'il suffit juste de connaître ce nom pour nuire à son porteur. La preuve est que chez le bokonon, la première question qu'il pose à celui qui, dans son vilain dessein, veut nuire à son semblable est : a ka tùùn àzǎn nyǐkɔ tɔ̀n dìn à ? « Connais-tu son nom selon le jour de sa

[6] BADA Dominique, Onomastique de DEA, Facultés des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université d'Abomey-Calavi, 2OO7, p 10.

naissance ? ». Tout ceci fait partie des raisons pour lesquelles beaucoup de gens n'aiment plus avoir recours aux noms donnés aux enfants selon le jour de naissance. Ainsi, on conclut avec Louis-Jean CALVET que : « Le nom est partout considéré comme une partie distincte de l'individu. Il y a comme une connexion réelle et physique entre l'homme et son nom. On peut blesser la personne par son nom et pour l'éviter, il arrive qu'il ne soit à la connaissance de tout le monde. Prononcer le nom c'est agir sur l'âme, la provoquer, la contraindre »[7]. A. B. AKOHA ajoute : « En fait, si le « fonnou » se dépêche de camoufler son prénom, c'est que l'on estime en général que le prénom de naissance est précieux, et qu'il est dangereux de désigner quelqu'un par son prénom de naissance dans certaines conditions »[8]. On peut avoir aussi comme raison :

- Les noms qui se présentent comme des injures sont en voie de disparition parce que certains parents refusent de les attribuer à leurs enfants en raison du caractère injurieux de ces derniers.

  Exemple : « agɔsu » qui en réalité est un nom donné à un enfant né présentant les pieds en première position. Mais de nos jours, beaucoup pensent que les « agɔsu » sont des personnes qui ne sont pas intelligentes.
- Pour certains ces noms sont des noms vulgaires faisant honte à celui qui le porte quant on l'appelle par ce dernier en public. Depuis l'avènement de la colonisation jusqu'à nos jours les prénoms usuels sont le plus souvent des noms étrangers.
- Pour d'autres parents les protocoles qui entourent la cérémonie de sortie et d'attribution de noms constituent une raison pour laquelle ils préfèrent se passer de ces noms.

[7] CALVET, Louis-Jean. La tradition orale, p. 117.

[8] Thèse du 3è cycle de A. B. AKOHA, Quelques éléments pour une grammaire « fongbé » : nominale et syntagme nominale, 1980.

Par conséquent, nous assistons de nos jours à une dépravation de nos valeurs culturelles en l'occurrence celles des noms traditionnels. Beaucoup préfèrent se faire appeler par des noms étrangers alors que l'anthroponyme est une partie de la culture. Donc la disparition de nos noms aurait sans doute pour conséquence un appauvrissement de la culture fon.

Au demeurant, il urge de proposer des mesures pour changer la conception des anthroponymes.

On peut prendre l'exemple de la structure « Féminina » un établissement de service traiteur qui exige que ces hôtesses s'appellent par leur nom endogène. C'est déjà un bon début.

4-3-3 Quelques approches de solutions

- Sensibiliser les populations sur les valeurs des noms endogènes.
- Sensibiliser la population sur le danger que représente l'attribution de noms fantaisistes aux enfants.
- Mettre en oeuvre des plans d'actions pour une meilleure adhésion des populations aux valeurs endogènes du Bénin.

Conclusion générale

L'étude des anthroponymes fon nous a permis de distinguer plusieurs catégories de noms qui sont étroitement liés à la culture. Le nom en milieu fon a une importance capitale. Il peut avoir plusieurs fonctions. Ces noms désignant par le terme de « noms à significations endogènes », sont chacun, une source de

renseignements. Le nom permet de distinguer l'individu d'un groupe d'individus, d'indiquer l'appartenance à une famille. Il peut protéger le porteur selon la croyance ou avoir une fonction d'éloge ou de louange. Le nom reflète les circonstances de la venue ou de la procréation de l'enfant et est porteur de sens. Il est important que la donation du nom ne soit plus une formalité mais plutôt quelque chose de sacré. Ainsi, il y a lieu d'éviter de donner des noms fantaisistes, des noms dont l'explication renvoie à une malédiction, au désespoir, à une rancune, à la guerre, au conflit…, à tout ce qui est négatif car ils agissent sur l'individu qui les porte.

La question se pose de savoir s'il est possible de trouver une solution afin de remédier à cette conception des noms du Bénin, pour un usage rationnel des noms individuels.

Dans la société fon et ailleurs au Bénin, bon nombre de personnes n'ont aucune idée sur le contenu sémantique des noms qu'ils portent. A cet effet, la mise au point d'un lexique de noms individuels favoriserait, d'une part une meilleure connaissance de ces noms, d'autre part leur usage quotidien. Pour obvier à ces problèmes, il faut une prise de conscience de la part des dirigeants qui doivent sensibiliser la population sur l'importance des noms endogènes. Des séminaires ou fora pourront être organisés aux fins de réfléchir sur le devenir des noms endogènes.

Force est de remarquer que dans diverses régions, bon nombre de personnes intellectuelles ont des connaissances en chimie, en mathématique, en littérature européenne… mais se trouvent incapable d'expliquer certains noms individuels de leur localité.

Nous invitons alors tout le peuple béninois à accorder plus d'importance aux réalités de chez nous pour une bonne promotion de nos valeurs culturelles (patrimoine culturel).

BIBLIOGRAPHIE ;

- AKADI, Moubarakou, Aspects de la Morphologie de l'Ede Ketu à Travers les Anthroponymes, Mémoire de Maîtrise,UAC, 2OO1.
- AKOHA, Albert Bienvenu, Quelques Eléments pour une Grammaire « Fongbé » : nominal et syntagme nominal, 1980.

- AKPOVI, Joseph, langue et Culture chez les Fon : Essai de Bibliographie, Mémoire de Fin de Formation du Premier Cycle, Cotonou, CNCB, 1988, 122p.
- AWALE, Setchede, l'Anthroponymie chez les Maxi, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, UNB, Cotonou, 1970-1971, 117p.
- CALME-GRIAULE, Geneviève, éthnologie et Langage, la Parole chez les Dogon, Paris, Gallimard, 1965, 589p.
- CALVET, Louis-Jean, linguistique et Colonialisme : Petit Traité de Glottophagie, Paris, Editions Payot, 1976, 248p.
- CASSIRER, Ernest, langage et Mythe à Propos des Noms de Dieu, Paris, les ditions de Minuit, 1973, 123p.
- CONDE, Alpha, les Sociétés Traditionnelles Mandingue, NIAMEY, Centre Régional de Documentation Pour la Tradition Orale (CRDTO) ; 1974, 72p.
- DUBOIS, Jean, Dictionnaire de Linguistique, Canada, Larousse, 1973, 516p.
- GBETO, Flavien, les Noms de Personne d'origine Européenne et leurs Formations Hypocoristiques en Maxi (new Kwa : Gbe) dans leur contribution à la théorie phonologique, Université Nationale du Bénin, 37p.
- GBETO Flavien, et GBAGUIDI Julien Koffi, L'Attribution des Noms chez les Maxi du Bénin, Edition Ngessimo M. Mutaba, L'Harmattan.
- GUEDOU, A. G. Georges, Nyik, le Nom Traditionnel chez les Fɔ́n (monographie onomastisque pour un lexique thématique des noms africains, Cotonou, Centre National des Publications Universitaires, 1980,67p.
- GUEDOU, A. Georges, défense de Nos Sources, Porto-Novo, sans Editeur, 1972, 72p.
- HOUNNOU, Agnès et H. Chantal, Etude Morphosémantique du Nom Individuel en Gûgbé, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, 1995, 112p.

- HUANNOU, Adrien, IGUE, Mamoud Akanni, et TOSSA Comlan Zéphirin, Dictionnaire des noms propres de personnes au Bénin, volume1, Cotonou 2001.
- IGUE Mamoud Akanni, Influence Bariba et Arabo-M usulmane sur les Prénoms de Personnes en Milieu Dendi, in Langage et Devenir n°8, Août 1998, pp 41-55.
- LEROUZIC, Prière, un Prénom pour la Vie, Choix, Rôle, Influence du prénom, 424p.
- LIMAKPO, Joseph, l'Anthroponyme chez les Aja-Hwé, Mémoire de Maîtrise, 2008-2009.
- MARTINET, André, élément de Linguistique, Edition Armand Colin, 1960, 221p.
- MEVO, Perpétue, Les Rites d'Initiation en République du Bénin, professeur au CEBELAE.
- OUMAROU, Alzouma Issoufou, la Dénomination en Zarma, Recherches Africaines, Annales des Facultés des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Revue semestrielle, Université de Bamako, n°002, Juillet-Décembre 2003, pp 3-15.
- QUENUM, M., Au Pays des Fon, us et coutumes du Dahomey, Paris, Maisonneuse, 3è Edition, 1983.
- RASSINOUX Jean, Dictionnaire Français-Fon, Saint-Etienne, DUMAS, 1987, 406p.
- TCHITCHI, Y. Toussaint, Systhématique de l'Ajagbé, Thèse de doctorat de 3è cycle, Université de la Sorbone nouvelle, Paris III, 1984, 441p.
- TCHITCHI, Yaovi Toussaint, Langues Africaines et Enseignement de la Culture, Cotonou, « S. Edition », 1983, 19p.

- TCHITCHI, Yaovi Toussaint, La Problématique du Nom dans l'Aire Culturelle Aja-Tado, Carrefour de la Recherche n°4, Cotonou, CBRST, 1988, pp 71-85.
- TCHITCHI, Yaovi Toussaint et da CRUZ, Maxime : Etat des recherches en Tradition Orale, Cotonou, Centre National de Linguistique Appliquée, 1986, 10P.
- TIEROU, Alphonse, Le Nom Africain ou Langage des Traditions, ESR, 1977-020.
- TINGBE, Albert, Le Non Individuel Chez les Adja-Fɔn du Bénin (une sociologie de l'Anthroponymie), Thèse Pour l'Obtention du Doctorat d'Anthropologie Sociale et Sociologie Comparée (nouveau régime), Université de Paris, René DESCARTES, 1987, 470p.
- YEBOU, Elie, étude Morphosémantique des Athroponymes en Milieu AJA, Mémoire de Maîtrise de Linguistique, UAC, Cotonou, 2008, 96p.
- YESSOUFOU, N. Tadjoudine, Le Nom Individuel Traditionnel chez les Yoruba de Porto-Novo : Approche Linguistique et Littéraire, Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes, UNB, Cotonou, Centre National de Linguistique Appliquée, 1979, 177p.

Autres documents

- LAROUSSE, Petit Dictionnaire Français, Paris, Larousse, 1990, 767p.
- Robert, (Paul) et « Al », Le Petit Robert : Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française, Nouvelle Edition, Paris, le Robert, 1987, 217p.
- SEGURELA, (B.R.P.) : Dictionnaire Fɔn-Français, 2tomes, Cotonou, Centre Catéchétique, Porto-Novo, Service Culturel, Ambassade de France à Cotonou, 1963-644p.

Recherche sur internet

- Quelques prénoms béninois| Face book Fr-Fr- face book. Com| note-php ? note_id=17776 01272303520
- Prénoms africains : originalité ashanti-Afrik. Com : l'actualité WWW.afrik.Com| article 10062. Htm|- L'Harmattan, 2001 ISBN :2-7471_1591-J
- Parlons Fon : Langue et culture du Benin-Résultats google recherche de livres.books google. Fr/books ? isbn = 2747515915 Dominique Fadaïro-2001-History 260 pages

TABLES DES MATIERS

PAGES

Sommaire i

Dédicace ii

Remerciements iii

Liste des tableaux iv

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : GENERALITES 4

1.1. Cadre d'étude 5

1-1-1Situation historique 5

1-2 Situation géographique 7

1-3 Situation religieuse 9

1-4 Clarification conceptuelle 11

1-5 Problématique 12

1-6 Méthodologie 13

1-6-1- La collecte des informations 13

1-6-2- Traitement des informations 14

CHAPITRE2 : Intégration sociale 15

2-1 Les étapes d'imposition du nom 15

2-1-1 Les rites d'initiation 15

2-1-2 Les rituels d'imposition du nom 16

2-2 Attribution du nom 18

2-3 Plusieurs noms pour un enfant 19

2-3-1 Causes 19

CHAPITRE 3 : Analyse sociolinguistique du nom 20

3-1 Définition du nom 21

3-1-1 Signification du nom 21
3-1-2 Autres possibilités d'appellation des personness 23
3-2 Contenu sémantique des noms fon 26
3-2-2 Les noms porteurs de messages particuliers 27
Chapitre 4 : Nomenclature des anthroponymes 31
4-1 Le nom dans la société 31
4-1-1 Intégration sociale de l'individu 31
4-1-2 Relation sociale du nom 32
4-2 Nomenclature des noms 34
4-2-1 1es noms liés au jour de naissance 34
4-3 Les noms béninois en voie de disparition 48
4-3-1 La déformation coloniale et la modernisation 49
4-3-2 Aspect suggestif des noms 49
4-3-3 Quelques approches de solutions 51
Conclusion générale 51
BIBLIOGRAPHIE ; 53
TABLES DES MATIERS 57
ANNEXE 58

ANNEXE

2- Personnes ressources
3- Fonction de la personne
4- Entretien

   Début……Fin……..

5- Niveau et domaine de formation de l'interviewé…….

   Référe !nce de l'entretien

Monsieur ou Madame

M. ou Mme nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour avoir accepté de répondre à cet entretien.

Le but de notre recherche est de sensibiliser la population sur les valeurs traditionnelles. Les résultats de nos recherches permettront de montrer à la population combien de fois le nom endogène est important pour une bonne promotion de notre culture.

- ✓ Sur dix (10), combien d'enfants portent de noms endogènes.
- ✓ Combien parmi les enfants qui portent ces noms sont ainsi appelés couramment.
- ✓ Les raisons pour lesquelles les noms endogènes sont moins utilisés.
- ✓ Leur impression personnelle et suggestions.